

Sport Loisirs



▼ Contenu

Dimanche Tonic

Les nouvelles demandes de pratique sportive ont amené la ville de Beauchamp à mettre en place le Pass-Sport Loisirs. Ce dispositif gratuit, destiné aux Beauchampois, vise à favoriser l'activité physique de loisirs de façon ponctuelle (ex : badminton, randonnée pédestre, marche nordique, rollers, vélo, VTT, VTC, volley-ball, Kindball). Ces activités ont lieu le 1^{er} dimanche matin de chaque mois à partir du mois de novembre.

Inscription

L'inscription est obligatoire auprès du service des sports.

Un certificat médical pourra être exigé pour certaines activités.

La communication locale de ces animations est disponible sur le site de la ville, dans le journal municipal.

Public concerné :

Adultes, enfants de + de 12 ans selon les activités et si accompagnés par l'un des parents, responsable légal.

Inscription obligatoire auprès du service municipal des sports.

Accès libre à la piste d'athlétisme du stade municipal

Vous aimez pratiquer la course à pied en toute liberté et en toute sécurité ?

Vous pouvez accéder à la piste du Stade municipal !

Dans l'optique de proposer une pratique de course à pied en milieu sécurisé pour les beauchampois(es) non encadrés et non licenciés dans un club sportif, la ville de Beauchamp ouvre des créneaux sur la piste d'athlétisme du stade municipal. Toutefois, les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou d'un adulte responsable.

Les créneaux réservés à cette pratique libre sont les suivants :

Temps du midi :

- De 11h40 à 12h40 du lundi au jeudi
- De 12h00 à 13h00 le vendredi

En soirée :

- De 21h00 à 22h00 le mardi
- De 17h00 à 21h00 le vendredi

A noter que le stade pourra être fermé pour cause d'entretien ou de réfection, ainsi qu'en période de neige ou de gel. Une information sera faite à l'entrée du site sur le panneau prévu à cet effet.

► Contact